

Les anecdotes - Cette année là en 2000 !

La première anecdote concerne l'inconnu de Fontaine la Guyon qui était Marc Veclin. C'est en se rendant chez lui que les participants pouvaient obtenir une série de 3 lettres appartenant au lieu final du parcours 1. Si mes souvenirs sont bons, les inconnus des villages posaient aussi une série de questions aux participants.

Après être sûre que les participants avaient bien dépassés le village de Fontaine la Guyon (notamment par le biais du contrôle 2 se trouvant à la sortie de Fontaine la Guyon), je me rendis chez Marc pour qu'il me fasse un petit compte rendu de son expérience. A mon arrivée chez lui, je lui demande : « Alors, t'as vu Thierry ? ». Il me répondit avec que non et qu'il n'avait vu personne ! Il est vrai qu'il habitait dans une impasse, mais bon !

Du coup, plus tard dans la journée en interrogeant diverses équipes, j'essayai de comprendre pourquoi personne ne lui avait rendu visite. Pourtant, certains m'ont dit qu'il avait bien trouvé un inconnu à Fontaine-la-Guyon.

Finalement, j'en ai déduit qu'une personne dont je ne connais ni le nom ni le visage fut flatté qu'on lui ait attribué le statut d'Inconnu du village...

Voici une anecdote qui concerne un autre inconnu. Il s'agit de Mr Piton, ex boulanger, l'inconnu de St Arnould des bois. Les participants qui ont réussi à lui rendre visite ont été plus que correctement accueillis. En effet, Mr Piton avait prévu des croissants. Certains en ont bénéficié, d'autres pas !

Sur ce même village, l'équipe de Cédric a fait sonner les cloches. Beaucoup de villageois ont dû se poser beaucoup de questions. En effet, en général les cloches sonnent à heure fixe ! Cela confirme ce qu'on s'en pensait de cette équipe : Avec eux c'est souvent l'Eure (ou l'heure !), le 27, quoi ?!

Cette anecdote concerne les objets nécessaires au trousseau du Rallye. Il s'agit de la paire de bottes nécessaires à la participation de certains jeux semi-aquatiques des contrôles. Dans l'épreuve proposée, il s'agissait d'aller tremper une serpillère dans l'étang de La Ferté-Vidame pour l'essorer ensuite au dessus d'un seau pour en extraire le maximum d'eau. Dans l'équipe de Thierry, c'est Franck qui chausse les bottes. Un détail important : ce n'est pas ses propres bottes, il s'agit de la paire du père à Dochaude qui doit bien chausser du 46. Du coup, Franck est à l'aise, il ne se s'en pas à l'étroit, il nage dedans ! Ce sera également l'issue pour une des deux bottes ! En effet, l'une d'elles se déchausse du pied de Franck en restant à la surface ! Non déstabilisé Franck qui continue le jeu en se déplaçant qu'avec une seule botte. Pour la seconde, elle nage, puis se remplit lentement d'eau pour périr au fond de l'étang ! Un peu comme Titanic !! L'issue ne dit pas si l'équipe a gagné le jeu ?

Cette nouvelle anecdote concerne une équipe qui a pris de vitesse les contrôleurs. Il s'agit de l'équipe de Thierry. Dans l'organisation du Rallye on essaie de tout prévoir mais parfois les événements nous dépassent.

En effet, sur le parcours de l'après-midi qui emmenait les équipes vers la pisciculture de la Puisaye et à travers la forêt de Senonches, l'équipe concernée est arrivée à deux reprises avant les contrôleurs.

En ce qui concerne la participation au contrôle de la pisciculture, Papynard était déguisé en gendarme et faisait payer une amende de 10 francs à toutes les équipes ! Pour justifier celle-ci, un panneau avec une réglementation d'une limitation de vitesse à 5 km/heure avait été fabriqué par Tonton Etienne.

A ce contrôle, l'équipe concernée n'a pas laissé le temps à Papynard de planter sa pancarte. Papynard a donc exigé le règlement de l'amende avec la pancarte à la main.

Plus loin sur le contrôle se trouvant à l'issue de ce parcours, l'équipe de Thierry ne trouva personne !

Du coup, il me contacta par téléphone et m'expliqua qu'il y avait une erreur sur mon parcours.

Au premier abord, je lui dis qu'il s'est perdu et qu'il cherche à retrouver son chemin. Il n'en est rien car j'essaie de savoir par où ils sont passés et ses descriptions semblent correspondantes à l'itinéraire prévu. Et apparemment, ils ont même dépassé l'endroit de fin de parcours sans rencontrer un seul contrôleur ! Finalement, je lui dis de m'attendre pour qu'ils puissent poursuivre l'épreuve.

A mon arrivée, je retrouve bien l'équipe de Thierry ainsi que nos contrôleurs Tonton Etienne et Serge qui sont bien sur place. Finalement, notre binôme de contrôleurs s'est perdu en forêt. En effet, avant de se mettre en place à leur contrôle je leur avais demandé de déposer une pancarte à proximité d'un arbre : Le chêne Fauteuil, bien caché au milieu d'une parcelle de la forêt de Senonches. Tellement bien caché, qu'ils n'ont pas su retrouvé l'arbre et pris du retard !

Vainqueur de la coupe de la malchance : C'est l'équipe de Jacky, ils ont crevé. Enfin, c'est comme ça qu'ils ont justifié les retards aux contrôles.